



Catalogue des formations 2020

Vous venez de vous inscrire à une session de formation proposée par notre organisme de formation et nous vous en remercions !

Vous trouverez ci-après les informations nécessaires au bon déroulement de votre parcours :

- Présentation de l'organisme de formation
- Offre de formation
- Engagement qualité
- Formateurs
- Méthodes et moyens pédagogiques
- Conditions Générales de Vente
- Références

Présentation

L'ORGANISME DE FORMATION

Créé en 2012 par Laurent BECSEI et Séverine ROY, Hommes et Projets Montpellier appartient au réseau national Hommes et Projets.

Hommes et Projets Montpellier est un organisme de formation spécialisé dans les thématiques relatives au management, à la communication, à la conduite du changement, à la stratégie d'entreprise.

L'OFFRE DE FORMATION

Toutes nos formations intra-entreprises sont élaborées sur-mesure pour répondre au plus juste aux besoins, attentes et contraintes de nos clients.

Nos principaux modules de formation sont les suivants :

- Mieux communiquer avec la Process Communication
- Développer un management par projet
- La communication bienveillante en management
- Les ateliers du management (codéveloppement + bases managériales)
- Formation de formateurs

Contactez-nous pour une étude personnalisée qui visera à créer LA formation qui répondra à VOS besoins.

Mieux communiquer avec la Process Communication

Public : tous, sans prérequis

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'améliorer leur communication dans des situations de management, de négociation, d'animation de réunions, etc., en utilisant les principes de la Process Communication ; et de gérer leur propre stress et le stress de leurs interlocuteurs.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître les différents types de personnalité identifiés en Process Communication®
- Utiliser de manière appropriée les filtres de perception, les canaux de communication et les différents styles de management
- Reconnaître les besoins psychologiques chez soi et chez les autres et proposer des manières de satisfaire ces besoins
- Reconnaître les signaux d'alarme du stress et employer les techniques appropriées pour ramener la personne dans une attitude constructive

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Passation de l'inventaire de personnalité PCM

Apports théoriques (y compris modules e-learning)

Activités ludo-apprenantes

Partages d'expériences

Mises en situation

Groupe de 12 personnes maximum

CONTENU

Introduction à la Process Communication®

Les 6 types de personnalité en Process Communication® : caractéristiques et points forts

La structure de personnalité : « Nous avons tous les 6 types en nous »

Comment on perçoit le monde : les filtres de perception

Traduction des profils en termes de comportements de communication

Les besoins fondamentaux : la pyramide de Maslow

Qu'est-ce qui nous met en mouvement : les sources de motivation

Quand on sort de la communication constructive : la mécommunication

La gestion du stress

La formule gagnante : « Process communiquer »

INTERVENANT

Séverine ROY (voir page 12)

DURÉE

1 à 3 jours en fonction de vos besoins et objectifs. Contactez-nous.

PRIX

Sur devis. Veuillez nous contacter pour une proposition personnalisée.

Développer un management par projet

Public : Directeurs d'entreprise, d'association, d'unité opérationnelle, cadres dirigeants (membres du CODIR), sans prérequis

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'élaborer un projet d'entreprise en suivant la méthodologie VISION, et de mettre en œuvre ce projet d'entreprise en appliquant les principes du management par projet.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Expliquer en quoi la VISION constitue un élément incontournable de la mission du directeur et pourquoi elle doit être partagée dans l'équipe
- Appliquer une méthodologie pour élaborer la VISION partagée d'une organisation
- Utiliser le projet d'entreprise comme véritable outil de management et adapter sa mise en œuvre
- Appliquer des techniques de gestion du temps dans le management par projet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Travaux individuels et collectifs

Partages d'expériences

Mises en situation

Groupe de 12 personnes maximum

CONTENU

Définition et finalités de la VISION

Autodiagnostic des pratiques dans l'élaboration du projet d'entreprise

Aller plus loin...

Pourquoi formaliser et partager une VISION ? Quels bénéfices ?

Méthodologie d'élaboration d'une VISION partagée

Les 8 étapes

Mise en pratique sur une étude de cas

Accompagnement du changement

Le temps dans le management par projet

Dimension personnelle du temps

Dimension relationnelle du temps

Du temps subi au temps choisi

INTERVENANT

Laurent BECSEI (voir page 11) ou Séverine ROY (voir page 12)

DURÉE

1 à 3 jours en fonction de vos besoins et objectifs. Contactez-nous.

PRIX

Sur devis. Veuillez nous contacter pour une proposition personnalisée.

La communication bienveillante en management

Public : tous, sans prérequis

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'améliorer leurs relations interpersonnelles et la gestion de leurs émotions en utilisant les principes de la Communication bienveillante.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Reconnaître les différentes formes de violence dans la communication
- Distinguer les faits des jugements afin d'exprimer une observation neutre
- Exprimer un sentiment authentique, en en assumant la responsabilité et sans faire d'interprétation
- Distinguer un besoin d'une stratégie pour le satisfaire et exprimer ce besoin
- Formuler une demande non contraignante

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Activités ludo-apprenantes

Partages d'expériences

Mises en situation

Groupe de 12 personnes maximum

CONTENU

Introduction à la Communication bienveillante

Les différentes formes de violence dans la communication

Les 4 étapes de la Communication bienveillante

1re différenciation : faits / jugements

Expression d'une observation neutre

2e différenciation : sentiment / interprétations

Expression d'un sentiment assumé

3e différenciation : besoins / stratégie

Expression d'un besoin fondamental positif

4e différenciation : demande / exigence

Expression d'une demande non contraignante

Plan d'action et d'entraînement

INTERVENANT

Séverine ROY (voir page 12)

DURÉE

1 jour

PRIX

2 000 €

Les ateliers du management (codéveloppement + bases managériales)

Public : managers intermédiaires ou dirigeants, sans prérequis

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants de développer leur savoir-faire et leur savoir-être dans leurs pratiques professionnelles et managériales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Trouver des solutions à des problématiques de la pratique professionnelle et/ou managériale
- Développer une posture de manager alliant efficacité et bienveillance
- Expérimenter l'intelligence collective
- Développer la coopération, la transversalité, la créativité
- Écouter, questionner, générer et accueillir des idées nouvelles
- Gérer son temps et son stress

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Passation de l'inventaire de personnalité PCM

Passation du profil Chronostrat

Pédagogie innovante d'action-learning

Partages d'expériences

Apports théoriques

Mises en situation

Groupe de 8 personnes maximum

CONTENU

Matinée de chaque journée : 2 séances de codéveloppement, processus en 6 étapes permettant d'expérimenter la puissance du travail collaboratif

Après-midi de chaque journée : apports théoriques et mise en application sur des thèmes choisis, par exemple :

- Initiation à la Process Communication
- Gestion du temps (lecture Chronostrat)
- Gestion du stress
- S'organiser pour réussir
- Le management situationnel
- La délégation
- Gestion des situations complexes

INTERVENANT

Laurent BECSEI (voir page 11) ou Séverine ROY (voir page 12)

DURÉE

4 à 9 jours en fonction de vos besoins et objectifs et en fonction du nombre de participants. Contactez-nous.

PRIX

Sur devis. Veuillez nous contacter pour une proposition personnalisée.

Formation de formateurs

Public : tous, sans prérequis

L'objectif de cette formation est de permettre aux participants d'acquérir un savoir de formateur **pédagogue**, de développer un savoir être de formateur **orateur** et d'expérimenter un savoir faire **d'animateur**.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principes pédagogiques et le rôle du formateur
- Concevoir et organiser des formations,
- Utiliser des techniques pédagogiques
- Maîtriser son appréhension, son trac
- Développer son aisance physique
- Construire un message clair et structuré
- Favoriser les échanges et créer la dynamique de groupe
- Gérer le relationnel même difficile
- Pratiquer différentes techniques d'animation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques

Activités ludo-apprenantes

Mises en situation

Groupe de 12 personnes maximum

INTERVENANTE

Séverine ROY (voir page 12)

CONTENU

Le formateur Pédagogue

Les conditions de l'apprentissage chez l'adulte

Les quatre phases de l'apprentissage.

Les trois temps de la pédagogie.

Les différentes techniques et méthodes pédagogiques

Les documents pédagogiques

Le formateur Orateur

La préparation d'un exposé pédagogique

Présenter son message avec soin et application

La forme de l'exposé : voix, regard, gestuelle

Le vocabulaire spécifique de l'exposé pédagogique.

L'aisance à l'oral, le trac.

Le formateur Animateur

Besoins fondamentaux des adultes en situation de formation

Principes de la dynamique de groupe

Techniques de gestion d'auditoire

DURÉE

3 à 4 jours selon le nombre de participants

PRIX

Sur devis. Veuillez nous contacter pour une proposition personnalisée.

ENGAGEMENT QUALITÉ

Hommes et Projets Montpellier répond à l'ensemble des critères du décret qualité des formations.

Les critères qualité visés par Hommes et Projets Montpellier sont, notamment, les suivants :

- L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
- L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires,
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
- La qualification professionnelle et la formation continue du personnel chargé des formations,
- Les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
- La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.

LES FORMATEURS

Les principaux formateurs de l'organisme de formation Hommes et Projets Montpellier sont Laurent BECSEI et Séverine ROY, dont vous trouverez les qualifications ci-après.

Notre organisme de formation fait également intervenir les formateurs associés du réseau Hommes et Projets (dont vous trouverez une présentation sur notre site <http://www.hommesetprojets.com/consultants-associes/>) ainsi que les formateurs partenaires de notre réseau (voir <http://www.hommesetprojets.com/consultants-partenaires/>).

Le formateur qui délivre votre formation est spécifié dans la convention de formation et/ou le contrat et/ou la convocation que vous avez reçu(s).

Laurent BECSEI

Coach, Consultant, Formateur et Superviseur



DIPLÔME & CERTIFICATIONS



Certifications Superviseur de coach, Undici, Paris, 2016 • Coach et formateur en Process Communication (PCM – Process Communication Model), 2013

Master Business Coaching, International Mozaik, Paris, 2011

Diplôme • DEA Paris Dauphine « Responsable de projets de changement organisationnel » • Diplôme d'ingénieur de l'École Centrale de Lille

EXPÉRIENCES



Depuis 2012 • Consultant Formateur et Coach professionnel

Co-gérant de la SARL BeCoaching. Associé du réseau HOMMES ET PROJETS France

2007-2012 • Directeur régional du CNAM-LR (Conservatoire National des Arts et Métiers en Languedoc-Roussillon)

Redressement et développement de l'association en difficulté

2001-2008 • Consultant formateur, co-gérant de la SARL Transat Conseil

Accompagnement de structures publiques, privées et associatives dans la construction et la réalisation de leurs projets

1998- 2001 • Consultant en organisation au sein de l'Amont Technico Industriel

Mise en place d'une organisation matricielle, PSA Peugeot Citroën, Direction des Plates-Formes, Vélizy

1995-1998 • Co-animateur du programme logistique Juste à Temps du Groupe PSA

Automobiles CITROËN, Direction des fabrications, Neuilly-sur-Seine

DOMAINES D'EXPERTISE

Coaching individuel professionnel auprès de dirigeants et de managers

Coaching d'équipe : élaboration d'une vision partagée et d'un projet stratégique, accompagnement du changement, cohésion d'équipe, ...

Co-développement professionnel : animation de groupes de managers désireux d'améliorer leur pratiques professionnelles

Formation : stratégie, leadership, accompagnement du changement, communication

Supervision de coachs et de consultants

Séverine ROY

Coach, Formatrice et Animatrice



DIPLÔME & CERTIFICATIONS

Master Coach 2012

Maître-Praticienne en PNL (Programmation Neuro-Linguistique) 2013

Certifications • Coach et formatrice en Process Communication (PCM – Process Communication Model) 2013

Diplôme Bac + 5 de traducteur-interprète (FR-EN-ES) • ISIT 1996



EXPÉRIENCES

Depuis 2015 • Animatrice du groupe Germe Happy d'Oc

Groupe d'entraînement et de réflexion sur le management des entreprises, qui s'adresse aux cadres dirigeants souhaitant faire progresser leurs pratiques managériales

Depuis 2014 • Coach associée du réseau Hommes et Projets

Réseau dont la vocation est d'accompagner des personnes, des équipes et des organisations dans leur évolution

Depuis 2012 • Coach dans les sphères personnelle et professionnelle

Mon accompagnement vise à faire émerger le potentiel de la personne / de l'équipe, en facilitant l'accès aux ressources et en libérant les freins qui empêchent d'avancer.

1999-2012 • Fondatrice et gérante de Trans@

Agence de traduction résolument tournée vers la qualité, la satisfaction des clients et des partenaires

DOMAINES D'EXPERTISE

Coaching individuel professionnel auprès de dirigeants et de managers

Coaching individuel personnel auprès de particuliers, notamment en phase de transition de vie

Coaching d'équipe, construction et cohésion d'équipe, dans le but de développer leur « savoir-être », gage de la performance et de la création de richesse

Formation en management, communication, gestion des relations interpersonnelles, formation de formateurs

Animation de groupes de co-développement professionnel, une modalité de formation innovante pour les managers désireux d'améliorer leurs pratiques professionnelles à travers un groupe de pairs

Animation d'un groupe de managers Germe, modalité originale de développement des compétences managériales, d'échanges de pratiques et de ressourcement pour des managers humanistes

Méthodes et moyens pédagogiques

LES MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Toutes nos formations sont construites en fonction des besoins particuliers de votre entreprise.

Chaque formation est construite autour du concept de la pédagogie par objectifs et animée par la méthode de la pédagogie explicite et du rythme ternaire. C'est-à-dire que chaque module comprend au moins : une activité de découverte, des apports théoriques puis des mises en application, une synthèse et/ou une évaluation.

Les apprenants sont au cœur de la formation, c'est sur leur participation et leur expérience que le formateur s'appuie pour venir compléter ou corriger les connaissances et les pratiques.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les moyens pédagogiques et supports remis aux stagiaires sont ceux exposés dans la ligne « moyens pédagogiques » des programmes de formation.

Un support pédagogique, comprenant les apports essentiels et les exercices d'application, est remis à chaque apprenant, au format papier et/ou en version numérique, afin qu'il puisse retrouver les outils expérimentés pendant la formation, lors de leur mise en œuvre dans sa pratique professionnelle.

Selon le thème abordé, des supports complémentaires, tels que profil de personnalité, bibliographie, compléments d'information, etc., sont communiqués au stagiaire, toujours dans le respect des objectifs de fin de formation visés au programme.

Conditions générales de vente de formation professionnelle continue 2020

1. Objet

Les présentes conditions générales de vente concernent les différentes formations proposées par Hommes et Projets Montpellier dans le cadre de la formation professionnelle continue. Elles sont applicables sauf conditions particulières contraires précisées.

2. Les types de formations concernées

Hommes et Projets Montpellier délivre uniquement des formations intra-entreprise, c'est-à-dire réalisées sur mesure pour le compte d'un client dans des locaux loués par Hommes et Projets Montpellier ou sur le site du client.

3. Inscription

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat. A la demande du Client, Hommes et Projets Montpellier lui fait parvenir en double exemplaire une convention de formation professionnelle continuée telle que prévue par la loi. L'inscription du (des) stagiaire(s) sera validée à réception par Hommes et Projets Montpellier, de la convention de prestation de formation professionnelle dûment renseignée, signée et portant le cachet commercial de l'acheteur et d'un acompte de 30 % des frais de formation. Le règlement du solde doit être effectué à la réception de facture.

4. Responsabilité

Toute inscription à une ou plusieurs formations délivrées par Hommes et Projets Montpellier implique le respect du règlement intérieur de l'établissement. Ce règlement est porté à la connaissance du client et des stagiaires et est disponible en téléchargement à l'adresse http://www.hommesetprojets.com/wp-content/uploads/2017/11/reglement_interieur_HPM.pdf. Hommes et Projets Montpellier ne pourra être tenu responsable de tout dommage ou perte d'objets et effets personnels apportés par les participants à la formation. Il appartient au client de vérifier que son assurance personnelle le couvre lors de sa formation.

5. Tarifs

Les tarifs applicables sont ceux indiqués sur le devis ou la convention de formation. Ils sont nets de taxe. Hommes et Projets Montpellier n'étant pas assujéti à la TVA sur ses prestations de formation, conformément à l'article 261.4.4° a du CGI.

6. Facturation et modalités de paiement

Sauf mention contraire précisée dans la convention de formation, le règlement du prix de la formation est effectué par :

- chèque libellé à l'ordre de Hommes et Projets Montpellier
- virement en précisant le numéro de facture, le nom de l'entreprise et son numéro SIREN/SIRET.

Le paiement anticipé ne pourra faire l'objet d'aucun escompte.

7. Règlement par un OPCA

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA...), il appartient au client :

- de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande et

du paiement par l'organisme qu'il a désigné

d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription et sur la convention de formation quel sera l'organisme à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale, son adresse et, le cas échéant, son adresse de facturation si celle-ci diffère de son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Hommes et Projets Montpellier avant le premier jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés au client. En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, le reliquat sera facturé au client.

Dans le cas où l'organisme n'accepte pas de payer la charge qui aurait été la sienne suite à des absences, abandons et pour quelque raison que ce soit, le client est redevable de l'intégralité du coût de la formation et à ce titre, il sera facturé de la totalité des frais de formation.

8. Pénalité de retard et sanctions en cas de défaut de paiement

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Ces pénalités sont exigibles de plein droit sans qu'aucun rappel ne soit nécessaire, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

En outre, une indemnité forfaitaire de 40 euros est due pour les frais de recouvrement en cas de retard de paiement.

Par ailleurs, en cas de non-paiement intégral d'une facture venue à échéance, après mise en demeure restée sans effet dans les 5 jours ouvrables, Hommes et Projets Montpellier se réserve la faculté de suspendre toute formation en cours et/ou à venir.

9. Convocation et attestation de formation

Une lettre de convocation indiquant le lieu exact et les horaires de la formation sera adressée au participant.

Hommes et Projets Montpellier ne peut être tenu responsable de la non-réception de celle-ci par les destinataires, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation.

Une attestation de fin de formation établie en conformité avec les feuilles d'embarquement sera remise à chaque participant après chaque formation. Une attestation d'assiduité pourra être adressée sur demande du financeur.

10. Refus de commande

Dans le cas où un client passerait une commande à Hommes et Projets Montpellier sans avoir procédé au paiement de la (des) commande(s) précédente(s), Hommes et Projets Montpellier pourra refuser d'honorer la commande et de délivrer les formations concernées sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

11. Conditions d'annulation et de report

Toute annulation par le client doit faire l'objet d'une notification écrite (mail, courrier) au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation.

Toute annulation ou non-présentation du stagiaire à la date du début de la formation entraînera la facturation du coût de la formation dans son intégralité à titre d'indemnité forfaitaire.

Une fois la formation commencée, toute annulation ou interruption

de la formation donne lieu au paiement de la totalité des frais de formation, déduction faite, le cas échéant, des sommes acquittées et/ou facturées au titre de la formation effectivement suivie par le stagiaire.

Hommes et Projets Montpellier se réserve le droit d'annuler une formation en cas de force majeure ou de report, dans un délai de 8 jours avant sa date de réalisation, une formation dont le nombre des participants est jugé insuffisant. Le client en est informé par mail, aucune indemnité n'est due en raison d'une annulation du fait de Hommes et Projets Montpellier. En cas d'annulation définitive de la formation par Hommes et Projets Montpellier, il est procédé au remboursement des acomptes perçus le cas échéant. En cas de réalisation partielle par Hommes et Projets Montpellier, seul le prix de la prestation réalisée partiellement sera facturé au titre de la formation.

12. Supports de formation

Les stagiaires et clients des formations dispensées par Hommes et Projets Montpellier ne doivent ni modifier, ni diffuser, ni céder à un tiers, même à titre gratuit, les supports de formation quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...).

Les supports de formation restent la propriété exclusive de Hommes et Projets Montpellier et/ou du formateur.

13. Confidentialité

Les parties s'engagent réciproquement à garder confidentiels les documents et informations les concernant, quelle que soit leur nature, qu'ils soient économiques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir eu accès au cours de l'exécution de la prestation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat.

14. Informatique et libertés

Des données à caractère personnel sont collectées afin de pouvoir répondre à la demande du client et de le tenir informé des offres de service de Hommes et Projets Montpellier. Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès qu'il peut exercer auprès du service en charge de la formation.

15. Loi applicable

Les conditions générales et tous les rapports entre Hommes et Projets Montpellier et ses clients relèvent de la loi française.

16. Litiges

Tout différend relatif à l'interprétation, la validité ou l'exécution de la présente convention devra être précédé, avant saisine au tribunal compétent, d'une tentative de règlement amiable entre les parties. Si aucune solution ne peut être trouvée au différend contractuel, le litige sera soumis à la juridiction des tribunaux compétents
N° déclaration d'activité : 91 34 07792 34
SIRET : 788 906 287 00016

Références

NOS PRINCIPAUX CLIENTS

Retrouvez les logos de nos principaux clients sur notre site Internet : <http://www.hommesetprojets.com/clients/>

TÉMOIGNAGES

Retrouvez les témoignages de nos clients sur notre site Internet :

<http://www.hommesetprojets.com/témoignages/>

BILAN DE SATISFACTION

Le bilan annuel de la satisfaction de nos stagiaires vous sera transmis sur demande.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET NOTE SUR LES DROITS D'AUTEUR

Pour retrouver le règlement intérieur de notre organisme de formation, ainsi que la note sur les droits d'auteur sur notre site Internet, [cliquez ici](#)

LIVRET D'ACCUEIL

Pour retrouver le livret d'accueil adressé à nos stagiaires sur notre site Internet, [cliquez ici](#)